

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AMAN » en abrégé « SCI AMAN »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE
ADDOHA CITE DES ORCHIDEES IMMEUBLE 31 1ER ETAGE
LOT 05., Lot 05, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2023 ,enregistrés au CEPICI, le 30/11/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

AMAN » en abrégé « SCI AMAN »

Objet : l'acquisition et la mise en valeur de tous immeuble ou non bâtis ,la prise a bail avec ou sans promesse de vente , la location , la gérance de tous biens immobiliers pour son propre compte; la répartition des constructions édifiées ou acquises ,en jouissance d'abord , puis en pleine propriété, par voie d'attribution a la dissolution de la société ou en cas de partage ou jusqu'au partage ,la gestion ,l'administration , l'entretien desdits immeubles ; le cautionnement auprès des particuliers ou d'établissement de crédit soit a titre de prêts principaux soit de prêts complémentaire en vue de procurer a la société des fonds nécessaires a la réalisations de son objet; l'obtention le cas échéant de toutes ouvertures de crédits ,tous emprunts ou faciles de caisse et généralement tous opérations de nature a faciliter les objectifs qui viennent d'être ,pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil d la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (100) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE
ADDOHA CITE DES ORCHIDEES IMMEUBLE 31 1ER ETAGE
LOT 05., Lot 05, Ilot 31

Dirigeant(s) M AMAN
(ADMINISTRATEUR)

SALOMON

FRANCOIS

RCCM : n°CI-ABJ-2024-B40-00004
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du

21/01/2025

au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 21/01/2025

